



Assemblée générale

Distr. limitée
6 octobre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Deuxième Commission

Point 24 b) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement : coopération Sud-Sud pour le développement

Argentine* : projet de décision

Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 58/220 du 23 décembre 2003,

Décide qu'à compter de 2012, la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sera célébrée non plus le 19 décembre mais le 12 septembre, en souvenir du jour où, en 1978, la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement a adopté le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement¹.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif), chap. I.

